

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 22
Procurations : 5
Suffrages exprimés : 27

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/D/04/7-10/047

OBJET : VENTE DU MATERIEL DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Le 14 avril 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 7 avril 2023
Secrétaire de séance : Guy DOUSSAUD

Présents : Mesdames, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Angélique DUBÉ, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Michelle MILLAN, Muriel PASQUER et Corine SERIEYS.
Messieurs Bruno BERNARD, Grégoire BERT, Éric BOURNY, Michel CEPERO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Bruno GIRARD, Gérard MARGOTTIN, Pascal MASSON, Nicolas MARTINS, Georges MOUSSIER, Vincent SOMMIER et Claude TESSIER.

Absents ayant donné pouvoir : Mesdames Marie-Laure BERTHIER (pouvoir à Madame COCHETON), Magali BRIEUX (pouvoir à Madame DUBÉ), Suzanne DECHAMPS (pouvoir à Monsieur DOUSSAUD) Valérie PACAUD (pouvoir à Monsieur CLERC).
Monsieur Philippe CHAMARD (pouvoir à Monsieur MOUSSIER).

La commune décide de vendre le matériel ci-dessous du Centre Municipal de Santé pour un montant global de 4 000 € à la SISA CELLA.

- LECTEUR SESAM VITALE FIXE KAP LINK
- SIEGE BUREAU ERGONOMIQUE SITNESS 10 PIED NOIR
- ORDINATEUR HP ELITE 8200SFF WINDOWS 10 + ECRAN 22
- LICENCE LOGICIEL BACKUPASSIT
- LECTEUR SESAM VITALE FIXE KAP LINK CDS
- CAFETIERE SENSEO
- OTOSCOPE A FIBRE OPTIQUE
- DOPPLER PROFESSIONNEL FOETAL VASCUL-
- BISTOURI ELECTRIQUE
- REFRIGERATEUR ELECTROLUX
- ARMOIRE A PHARMACIE
- TENSIOMETRE BRASSARD
- THERMOVAL THERM DUO SCAN
- LAMPE LOUPE LED SUR PIED
- GUERIDON 3 NIVEAUX
- PESE PERSONNE
- PESE BEBE ELECTRONIQUE
- KIT TABLE ETRIER PARAVENT MARCHE PIED TABOURET NEGATOSCOPE
- IMPRIMANTE BROTHER DCP L3350CDW MULTIFONCTION
- VITRINE INT MAG EARTH-IT 6F
- 2 ORDINATEURS HP ELITE

Ces biens sont vendus dans l'état.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 20 avril 2023
Date de mise en ligne sur le site internet, le 20 avril 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-041-214102428-20230414-2023_D_047-

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De vendre à la SISA CELLA, les biens repris ci-dessus pour un montant de 4000 €
- De donner pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations

Le Maire, **Stella COCHETON**



Le Secrétaire de séance, **Guy DOUSSAUD**



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 20 avril 2023
Date de mise en ligne sur le site internet, le 20 avril 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-041-214102428-20230414-2023_D_047-